

Règlement jeu-concours

Jeu concours collaborateurs YVES ROCHER : LA GACILLY, THE BOTANICAL BEAUTY VALLEY

Article 1 : Organisation du Jeu

La société : La Grée des Landes, Eco-Hôtel Spa Yves Rocher, SNC immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 876 580 077 et dont le siège social se trouve Laboratoire de Biologie Végétale Yves Rocher à La Croix des Archers 56 201 La Gacilly Cedex.

Organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat, ci-après l'Organisateur

Article 2 : Objet du jeu

Pour participer aux instants gagnants il suffit de remplir correctement le formulaire d'inscription. Un écran à gratter indique à l'internaute s'il a gagné ou perdu. Dans les deux cas la personne est sélectionnée pour un tirage au sort.

A gagner en instant gagnant

- **Des BOXS GOURMANDE** *Le Miel de La Gacilly*
D'un montant de 22.50€

- **Des « Biotiful Flowers »** *Cultivez votre Jardin Yves Rocher*
D'un montant de 9€60

- **Des Carnets Life Inspiration** *La nature révèle en moi une envie de beauté naturelle*
D'un montant de 5€90

Sur tirage au sort

1 SEJOUR NUIT ETOILEE DANS UNE SUITE D'EXCEPTION, La Cabane
668€ pour 2 personnes

Moment inoubliable dans une suite d'exception ...

La Grée des Landes, Eco-Hôtel Spa Yves Rocher vous accueille pour un séjour Nuit Etoilée comprenant :

- Une nuit dans la suite d'exception, La Cabane Yves Rocher
- Le petit déjeuner buffet Bio et local, servi au restaurant
- Un dîner* au restaurant Gastronomique Bio Les Jardins Sauvages
- Un Soins d'1 h au choix au Spa Yves Rocher
- Une Activité Wellness de 50 min en cours privatif duo
- L'accès au bassin de relaxation, au hammam du Spa Yves Rocher
- L'accès à la piscine de l'Espace Wellness

Un tirage au sort désignera le(s) gagnant(s) parmi les participants, ci après « les participants ».

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité, ci-après « le Règlement ».

Article 2-1 : Accès au jeu

Le Jeu est accessible à l'adresse URL: <http://www.lagreeedeslandesjeuconcours.com>
Il peut également être communiqué, à titre gratuit, sur simple demande formulée auprès de l'organisateur, à l'adresse mentionnée au point 1.

Article 3 : Date et durée

Le Jeu se déroule du 13/09/2016 au 07/10/2016 inclus.

L'organisateur se réserve la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date annoncée.

Article 4 : Conditions de participation & validité de la participation

4-1 Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toutes les personnes majeures et mineures résidant en France métropolitaine, sur le territoire Français et dans la communauté économique européenne.

Ne sont pas autorisés à participer au Jeu, toute personne ayant collaboré à l'organisation du Jeu ainsi que les membres de leurs familles directes respectives, les salariés de l'organisateur ou sous-traitants de l'organisateur. La participation est limitée à 1 fois par jour par joueur et par instant gagnant.

4-2 Validité de la participation

Les champs du bulletin de participation doivent être intégralement complétés et validés.

Les informations d'identité, d'adresses ou de qualité, ou d'autres champs mentionnés au formulaire qui se révéleraient inexacts entraînent la nullité de la participation.

L'organisateur se réserve le droit d'éliminer du tirage au sort et/ou Jeu tout bulletin de participation qui ne respecterait pas le règlement, notamment tout bulletin incomplet ou illisible.

Article 5 : Désignation des gagnants

Les gagnants sont avertis instantanément par un écran les informant qu'ils ont gagné, sous le principe de l'instant gagnant.

À l'issue du jeu concours, un tirage au sort parmi l'ensemble des participants sera effectué le 10/10/2016 à 16h00.

Tout bulletin contenant une fausse déclaration ou une déclaration erronée et/ou incomplète et/ou ne